

#10

B|A ba

TOUT SAVOIR SUR LE
BASSIN D'AUBENAS
MARS 2022

P6

ESCAPADE
GUSTATIVE

P7

BJA BA DE LA
MOBILITÉ

P12

LES AIDES À LA
RÉNOVATION
ÉNERGÉTIQUE

MAISON
DE LA MOBILITE

LONGUE-VUE

Tour d'horizon de la mobilité du territoire

Crédits : Richard Maurel

BASSIN
D'AUBENAS
COMMUNAUTÉ

BASSIN-AUBENAS.FR



Max Tourvieilhe

Président de la
Communauté de Communes
du Bassin d'Aubenas

BIA
ba

Communauté de Communes
du Bassin d'Aubenas
16, route de la Manufacture Royale
07200 Ucel
04 75 94 61 12
contact@cdcba.fr

Directeur de publication
Max Tourvieilhe
Rédactrice en chef et
mise en page
Cécilia Baudry

Avec la participation de
l'ensemble des services de la
Communauté de Communes
du Bassin d'Aubenas

Crédits photos
Adobe Stock, Communauté
de Communes du Bassin
d'Aubenas, Richard Maurel,
Jérôme Gimel, Stéphane
Tripot, Vanessa Chambard

Création maquette originale :
Terrapublica

Impression
Fombon Aubenas Imprim'vert
22 081 exemplaires

Dépôt légal à parution

Édito

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Pour le premier numéro de notre magazine intercommunal de l'année 2022, j'ai souhaité mettre l'accent sur la Mobilité dans notre dossier « Longue-vue ».

Auparavant géré par le syndicat Tout'enbus, c'est aujourd'hui un service à part entière de la Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas (CCBA) en partenariat avec la Région. À travers ce dossier, retraçons ensemble l'évolution de la mobilité sur notre territoire, découvrez ou redécouvrez l'éventail de services mis à votre disposition et la raison pour laquelle ces changements de gestion se sont opérés.

Nous vous en parlons dans notre précédent numéro, la CCBA et l'Office de Tourisme Intercommunal développent un nouveau volet du tourisme : le tourisme expérientiel. Dans cette édition, nous vous invitons à une escapade gustative, une immersion chez un fabricant de produits d'épicerie situé sur notre territoire, à Aizac. Vous êtes également conviés à déguster ses fabrications et à en concocter vous-même, une visite insolite et locale !

Un zoom vous est proposé sur les aides auxquelles vous pouvez avoir recours en matière de rénovation logement grâce à notre plan climat : énergies renouvelables, travaux d'économie d'énergie, on vous explique tout !

Au fil des pages, découvrez les initiatives menées par la CCBA et son engagement quotidien pour l'économie et l'environnement du bassin.

*Passionnément,
Max Tourvieilhe*

SOMMAIRE

- 📄 **Cartes postales** **Page 3**
- 📄 **Panorama** **Pages 4 et 5**
- 📄 **Escapade** **Page 6**
- 📄 **Longue-vue** **Pages 7 à 11**
- 📄 **Zoom sur** **Page 12**
- 📄 **Suivez le guide** **Pages 14 et 15**

La Matinale des Entrepreneurs

Décembre 2021



Fabrice Brun, député de l'Ardèche, et Marc Souteyrand, président de la CCI, ont répondu présents à l'invitation du président de la CCBA, Max Tourvieille, pour participer et introduire cette première édition.

Le développement économique étant l'une des priorités de la Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas, la collectivité a ainsi décidé d'organiser un moment fort pour les entreprises du territoire : la Matinale des entrepreneurs.

En présence du député, Fabrice Brun, du président de la CCI, Marc Souteyrand et de nombreux partenaires (BPI France, l'INPI, Auvergne Rhône-Alpes Entreprises et le Moulin Digital), cet évènement à destination de tous les chefs d'entreprises et des porteurs de projet du Bassin d'Aubenas permet de développer les échanges entre les entrepreneurs et favoriser la création d'un réseau sur le territoire.

Prochaine édition de la Matinale des entrepreneurs le vendredi 20 mai 2022 à Vessey.

Les formations compost

Février et mars 2022



L'association VIE (Vivre les Initiatives Ensemble) anime les formations compost.

Pour poursuivre son engagement dans la réduction des déchets, la CCBA propose depuis le mois de février 2022 des formations compost aux habitants du territoire.

Lors des premières sessions de formation, les participants ont pu découvrir les techniques de compostage pour pouvoir les reproduire chez eux.

En mettant en place ce qu'ils ont appris pendant ces deux heures de formation, ils pourront réduire de près de 30% la quantité de leurs ordures ménagères et se servir du compost pour améliorer leur jardin. Une activité idéale à faire en famille avec l'arrivée du printemps.

La prochaine formation aura lieu le samedi 09 avril 2022 de 9h30 à 11h30 à Vals-les-Bains.

Inscriptions et informations par téléphone au 0800 07 60 15.

LE MODE DE COLLECTE ÉVOLUE SUR LE TERRITOIRE

Les élus de la CCBA ont fait le choix de la stabilité de la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères). Pour cela, un taux unique de 9.76% sur l'ensemble du territoire est désormais appliqué, soit le plus bas du département.

Afin de maintenir ce taux, le mode de collecte doit évoluer en un système de collecte en points de regroupement.

Ce changement va s'opérer progressivement sur l'ensemble des communes du territoire. À ce jour, déjà 11 communes sont passées à ce système de collecte : Genestelle, Juvinas, Labastide-sur-Besorgue, Laviolle, Saint-Etienne-de-Boulogne, Saint-Joseph-des-Bancs, Saint-Michel-de-Boulogne, Labégude, Saint-Julien-du-Serre, Aubenas et plus récemment Vals-les-Bains.

Pour tout renseignement, le service est à votre disposition de 8h00 à 12h00 au 0 800 07 60 15 (appel gratuit).

Qu'est-ce qui change ?

- Les bacs individuels sont remplacés par des bacs collectifs disposés sur des points de regroupement
- La fréquence de collecte s'adapte aux besoins des usagers

Quels avantages ?

- Accessibilité 7j/7 et 24h/24h, vous n'aurez plus à vous soucier des jours de collecte
- Réduction des nuisances sonores et des perturbations de la circulation grâce aux arrêts moins fréquents
- Plus besoin de manipuler les conteneurs individuels
- Dégagement des trottoirs grâce aux points de collecte regroupés
- Suppression des coûts d'acquisition et de lavage d'un bac à ordures ménagères
- Suppression des bacs individuels qui défigurent nos villes et villages les jours de collecte



HABITAT

LE BRICOBUS POURSUIT SA ROUTE EN 2022



Le Bricobus est un dispositif itinérant en lien avec l'opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH-RU), qui vous permet de rencontrer des professionnels de l'habitat et de vous former gratuitement au bricolage pour réaliser des travaux d'entretien et améliorer votre logement. Il intervient rapidement sur tout le territoire de la CCBA et sillonne les routes pour apporter son aide sur des chantiers, des interventions pédagogiques, ou des prêts d'outils.

Vous avez besoin de l'aide du Bricobus ? Contactez Jochen Beckers, animateur technique, au 07.83.39.76.98

SANTÉ

BIENTÔT UN CONTRAT LOCAL DE SANTÉ ?

Comme sur la majeure partie du territoire national, notre communauté de communes connaît de réelles difficultés en matière de santé. Même si le domaine de la santé relève des compétences de l'État, les élus locaux sont régulièrement interpellés sur ce sujet. Aussi, le président de la CCBA, Max Tourvieilhe, accompagné de la vice-présidente, Sandrine Genest, ont rencontré Madame la Directrice de l'ARS (Agence Régionale de Santé) de l'Ardèche afin d'étudier la mise en place d'un Contrat Local de Santé (CLS) sur le territoire intercommunal.

Le Contrat Local de Santé est un dispositif proposé par l'ARS aux collectivités territoriales afin de mettre en place des actions répondant aux besoins de santé d'un territoire.

Sa mission principale est de promouvoir la santé, la prévention, réduire les inégalités sociales et territoriales en matière de santé, de faciliter le parcours de soins, et d'identifier les facteurs qui ont une incidence sur la santé et la vie des habitants sur le territoire.

À travers ce contrat, la CCBA ancre son engagement à répondre aux problématiques liées à la santé. L'ensemble des Maires de la CCBA et des élus intercommunaux ont pu débattre avec l'ARS lors d'une conférence des Maires ayant eu lieu au début du mois de mars pour démarrer une réflexion et un travail commun bénéfique au territoire.

Les prochaines étapes se concentreront sur un état des lieux de la santé du bassin d'Aubenas.

ÉCONOMIE

UNE FORMATION SOUDURE À L'ESPÉLIDOU

Les industriels du bassin d'Aubenas et l'agence Pôle Emploi ont mis en avant la difficulté des entreprises à recruter et former des soudeurs, métier très recherché sur le territoire.

Ainsi, la CCBA a permis l'organisation d'une formation en mettant à disposition deux ateliers et une salle de formation à la pépinière d'entreprises L'Espélidou, située à Lachapelle-sous-Aubenas.

En collaboration avec l'agence Pôle Emploi et l'Institut de Soudure, 12 demandeurs d'emploi volontaires ont été sélectionnés pour participer à cette formation qui a débuté en décembre dernier pour une durée de 3 mois.

Cette démarche permet de pallier les besoins des entreprises industrielles du bassin en compétence de soudure et de former ces candidats en recherche d'emploi à un nouveau métier et ainsi pouvoir retrouver une activité plus facilement.

Photos ci-contre : Max Tourvieilhe, président de la CCBA, Aurélien Roussel, vice-président en charge de l'économie, les intervenants de la formation et les candidats.





À la découverte de la vinaigrerie d'Aizac

La CCBA et l'Office de Tourisme Intercommunal proposent des expériences locales et insolites à la découverte des savoir-faire du territoire. Visitez la vinaigrerie de Sylvain Petit à Aizac et concoctez une moutarde artisanale.



Sylvain PETIT
Artisan Saucier

- 👉 Fondateur de la vinaigrerie située à Aizac
- 👉 100% de fournisseurs locaux
- 👉 Produits disponibles : vinaigres et moutardes artisanales, cornichons de pays et limonade

DES PRODUITS 100% LOCAUX

Petits bijoux de la gastronomie française made in Ardèche, les produits élaborés par Sylvain Petit dans sa vinaigrerie à Aizac sont lauréats de plusieurs concours culinaires de renom. Ses vinaigres à la douceur inattendue, ses cornichons croquants, sa moutarde fine ou à l'ancienne, sont plébiscités par les plus grands chefs.

Dans les vinaigres et les autres préparations, le terroir ardéchois se révèle avec subtilité. Châtaigne, miel, myrtilles, cornichons, graines de moutarde..., tout un réseau de producteurs locaux fournit les éléments nécessaires pour que la magie opère.

LA RENAISSANCE D'UN MÉTIER OUBLIÉ

C'est dans l'obscurité de ses caves, au pied du volcan dominant les vallées sauvages de la Volane et La Besorgues, que se produit cette alchimie.

Bien loin des procédés industriels, Sylvain Petit a renoué avec des savoirs et des savoir-faire anciens, en appliquant une méthode issue des traditions des

artisans-sauciers. Ce sont la patience et la recherche d'équilibre qui donnent leur valeur à ces condiments.

Sylvain participe en effet activement au renouveau d'un métier quasiment disparu. Cet art séculaire, qui faisait même l'objet d'un apprentissage d'excellence chez les compagnons du devoir, reprend peu à peu son essor, sous l'impulsion d'une nouvelle génération d'artisans passionnés, dont Sylvain est un digne représentant.

VISITEZ ET APPRENEZ À FAIRE VOTRE MOUTARDE

Entre tradition et gastronomie haut de gamme, la visite de la vinaigrerie promet bien des surprises pour les curieux et les amoureux du goût.

Pour découvrir les secrets qui entourent son métier et vivre une véritable expérience locale, il propose, en collaboration avec l'Office de Tourisme Intercommunal du Pays d'Aubenas-Vals-Antraigues, des visites et des ateliers pour apprendre à réaliser une moutarde artisanale.

⊕ Informations et réservations au 04.75.89.02.03
Visites et ateliers d'une durée de 1h30
Tarif 15€ par personne.

2009
Année de création
de la vinaigrerie

2019
Admission au Collège
Culinaire de France

BIA BA DE LA MOBILITÉ

TOUT SAVOIR SUR LE RÔLE DE L'INTERCOMMUNALITÉ
EN MATIÈRE DE MOBILITÉ, QUELLES SONT LES SOLUTIONS DE
TRANSPORT ALTERNATIF MISES EN PLACE SUR LE TERRITOIRE ?
QUELS SONT LES ENJEUX POUR LES ANNÉES À VENIR ?

Le Bassin d'Aubenas et ses modes de transport

IL N'Y A PAS QUE LES GRANDES VILLES QUI ONT BESOIN D'UN RÉSEAU DE TRANSPORT EFFICACE, LES TERRITOIRES RURAUX COMME LE BASSIN D'AUBENAS AUSSI. DÉSORMAIS GÉRÉ PAR LA RÉGION ET LA CCBA, TOUR D'HORIZON DE LA MOBILITÉ SUR NOS COMMUNES.

Créé en juin 2008 par le syndicat Tout'enbus, le service de transport urbain n'a cessé d'évoluer depuis. Un réseau de lignes étendu, des modes de transport répondant aux enjeux environnementaux actuels, des solutions numériques pour la dématérialisation des titres de transports, l'accent mis sur l'électrique

et le partage, la création de la Maison de la Mobilité... Le Bassin d'Aubenas bénéficie aujourd'hui de solutions diverses et complémentaires.

Suite à une nouvelle loi adoptée en 2019, la mobilité est désormais sous la gestion de la Région Auvergne Rhône-Alpes et de la Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas.

L'occasion de faire un rappel de l'évolution du réseau, de comprendre les changements qui s'opèrent à partir de cette année, ce qu'est la mobilité d'un territoire et les enjeux environnementaux qui s'imposent, et de faire un tour d'horizon de l'éventail des services proposés par l'intercommunalité.

UN RÉSEAU DE TRANSPORT ÉTENDU ET DES OFFRES COMPLÈTES

Aujourd'hui, ce réseau représente :

-  6 lignes de bus
-  3 véhicules électriques en autopartage
-  plus de 100 places de parking sur les aires de covoiturage
-  55 vélos à assistance électrique, tous loués à ce jour
-  17 000 trajets chaque mois pour 10 000 ventes de titres de transport hors service scolaire

Au départ, les lignes Tout'enbus sillonnaient seulement les routes des communes d'Aubenas, Labégude, Saint-Privat, Ucel et Vals-les-Bains. Depuis, le réseau s'est étendu et dessert les communes de Fons, Lachapelle-sous-Aubenas, Lavilledieu, Saint-Didier-sous-Aubenas, Saint-Etienne-de-Fontbellon et Vesseaux pour un total de 11 communes.

Le réseau offre des lignes régulières urbaines et des lignes complémentaires pour se rendre dans les centres-villes d'Aubenas et de Vals-les-Bains les jours de marchés.



La mobilité en 2022

LE RÔLE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BASSIN D'AUBENAS

Après plus de 12 ans d'existence et suite à l'adoption de la Loi d'Orientation sur les Mobilités (LOM) en décembre 2019, le réseau de transports urbains Tout'abus évolue vers une nouvelle organisation. Cette loi, causant la dissolution du Syndicat Tout'abus, est le point de départ de ces changements effectifs depuis le 1^{er} janvier 2022. Les élus locaux ont ainsi été incités à modifier son organisation politique et administrative afin de préserver son activité, essentielle au Bassin d'Aubenas.

La question qui s'est imposée aux élus est la suivante : Qui de la Région Auvergne Rhônes Alpes ou de la Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas deviendra ce que l'on appelle « Autorité Organisatrice de la Mobilité » ?

Les élus locaux ont laissé la Région reprendre cette compétence car ce choix permet de supprimer une taxe aux entreprises du territoire ayant plus de 10 salariés. Cette taxe, appelée versement mobilité, n'est plus prélevée auprès de ces structures depuis le 1^{er} juillet 2021, allégeant ainsi la fiscalité pesant sur notre territoire de plus de 1.3 million d'€ par an.

Néanmoins, pour conserver et privilégier une gestion de proximité au niveau local, la CCBA a demandé la délégation de la gestion de la mobilité (hors transport scolaire). Une convention de délégation des services de mobilité du territoire a ainsi été signée pour une durée de 6 ans avec la Région.

L'intercommunalité est désormais en charge de l'organisation des lignes et des différentes actions auparavant menées par le Syndicat Tout'abus : organisation des lignes de transport, location de vélos à assistance électrique, parkings de covoiturage, véhicules en autopartage, gare routière, bureau auxiliaire SNCF... Ces missions viennent ainsi s'ajouter à celles déjà mises en place par la CCBA en matière de mobilité.

Le député de l'Ardèche et Conseiller Régional, Fabrice Brun, était présent pour ce passage de témoin symbolique, marquant le début d'une nouvelle ère pour les services de transport de notre territoire.



Ce passage de témoin symbolique s'est déroulé en décembre dernier en présence de Fabrice Brun, député de l'Ardèche, Max Tourvieilhe, président de la CCBA, Stéphane Civier, président du syndicat Tout'abus et Jacky Soubeyrand, vice-président de la CCBA.

LA MOBILITÉ, BIEN PLUS QUE DES TRANSPORTS EN COMMUN

Qu'entend-on par "mobilité" ? Depuis plusieurs années, et surtout pour des raisons environnementales et écologiques, les collectivités doivent comprendre la mobilité au-delà des transports en commun. C'est-à-dire, tous les modes de transport classiques et alternatifs.

En plus de maintenir les services actuels pour qu'ils fonctionnent normalement, l'objectif majeur est de favoriser la mobilité globale du territoire avec des modes de déplacement plus favorables

à l'environnement s'inscrivant dans le Plan Climat mené par la Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas.

Cela se traduit par le déploiement des linéaires de voies vertes, la création de déplacements sécurisés pour desservir les centres bourgs, la création de nouveaux parkings de covoiturage, de parkings à vélos, l'amélioration continue des voiries intercommunales et de la signalétique par exemple.



" Les utilisateurs trouvent la démarche intéressante "

L'autopartage, comment ça marche ?

3

Véhicules électriques disponibles

2021

Mise en place de l'autopartage sur le Bassin d'Aubenas

Comment fonctionnent les véhicules en autopartage ?

Des véhicules électriques sont disponibles en autopartage, sur les communes d'Ucel, Vesseaux et bientôt à Aubenas. Disponibles à toutes les personnes ayant un permis de conduire, les usagers doivent s'inscrire sur la plateforme internet www.clem.mobi et suivre les instructions en ligne : réserver le créneau, composer le code à la borne où se trouve la voiture, contrôler l'état du véhicule, ramener le véhicule à la borne après utilisation et le rebrancher. C'est ce que l'on appelle un service en boucle : l'utilisateur doit ramener le véhicule à la borne de recharge où il l'a pris. Pendant le parcours,

le véhicule peut être rechargé sur n'importe quelle borne de recharge Eborn. Pour ceux qui rencontrent des difficultés, nous les invitons à venir à la Maison de la Mobilité ou de contacter directement le service client CLEM au 01.86.86.85.85.

Combien y a-t-il eu de locations de véhicules depuis le début de la mise en service ?

Nous n'avons pas encore assez de recul mais nous constatons entre 5 et 7 réservations par mois. Depuis la mise en service cela représente 1278 km parcourus pour le véhicule d'Ucel et 3400 km pour celui de Vesseaux. Le véhicule prévu sur la commune

d'Aubenas sur le parking Olivier de Serres n'est pas disponible depuis juin 2021 suite à un problème intervenu sur la borne de recharge. La voiture sera à nouveau disponible prochainement sur cet emplacement.

Quels sont les retours de la part des utilisateurs ?

Dans l'ensemble, les usagers de ces véhicules électriques trouvent la démarche intéressante. Pour la majorité, ils n'ont pas de voiture et les horaires de bus ne correspondent pas à leurs besoins, c'est là que la voiture est indispensable pour certains trajets.



Informations :
www.clem.mobi / 01 86 86 85 85

AUTOPARTAGE ET COVOITURAGE, LES INDISPENSABLES DE LA MOBILITÉ EN 2022

Le covoiturage et les véhicules électriques en autopartage sont des solutions incontournables dans la mise en place de transports plus respectueux de l'environnement.

Le Bassin d'Aubenas met à disposition 7 aires de covoiturage sur les communes de Saint-Privat, Saint-Didier-sous-Aubenas, Aubenas, Lavilledieu, Labégude, Lachapelle-sous-Aubenas et Pont d'Ucel, et bientôt 3 véhicules électriques en libre-service sur les communes d'Ucel, Vesseaux et Aubenas:

- Sur Ucel : un Renault Kangoo, espace Deydier, à proximité du siège de la CCBA.
- Sur Vesseaux : une Renault Zoé, chemin de Champlong, à proximité de la place des Commerces.
- Prochainement sur Aubenas : une Renault Zoé, sur le parking Olivier de Serres, à proximité du Champ de Mars et du centre-ville.

Les réservations se font par créneau de 2h et deux possibilités s'offrent à vous :

- Un tarif pour une utilisation ponctuelle, sans abonnement : 5€/2h
- Un tarif pour une utilisation régulière (rentable dès 5 réservations par mois) : abonnement de 8€/mois + 3€/2h



Informations :
www.toutenbus.fr

LA MAISON DE LA MOBILITÉ, LIEU D'ACCUEIL DES VOYAGEURS

Inaugurée en 2019, la Maison de la Mobilité située à la gare routière rassemble dans ses locaux les bureaux des équipes Tout'enbus et les guichets pour la vente de titres de transport.

Cet établissement permet aux usagers de bénéficier de l'accompagnement de professionnels disponibles pour réaliser différentes démarches, obtenir des informations pour se déplacer

au quotidien et acheter des titres de transport sur les réseaux Tout'enbus, Région Ardèche, Région express et lignes SNCF.

La Maison de la Mobilité vous accueille du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30 pour vous conseiller et vous accompagner dans l'achat de vos titres de transport.



DEUX APPLICATIONS MOBILES QUI FACILITENT VOS VOYAGES

Grâce à l'application **Zenbus**, suivez les lignes en temps réel. Après avoir téléchargé l'application, choisissez l'arrêt que vous souhaitez utiliser et le sens de circulation. L'application vous informe du temps d'attente du prochain bus et de sa localisation en temps réel.

Avec l'application **MyBus**, votre smartphone devient votre titre de transport.

Une fois l'application gratuite téléchargée sur l'App Store ou Google Play, créez votre compte et retrouvez le guide horaire des transports et le calcul d'itinéraires.

Achetez votre titre de transport depuis l'application et ouvrez-le à l'arrivée de votre bus, scannez ensuite le QR code affiché à l'entrée du bus. Vous pouvez ensuite présenter l'écran de votre smartphone au personnel de conduite ou de contrôle.

LE RÉSEAU DE VOIES DOUCES, LA MOBILITÉ VERTE !

Le projet de déploiement des linéaires de voies douces répond à une forte demande de la population pour des mobilités plus vertes. Au printemps 2022, 4 km de voie douce supplémentaires seront achevés, reliant Lalevade à Labégude, en passant par Prades et Vals-les Bains.

L'objectif à termes de la CCBA est de connecter 46 km de voies douces à travers le territoire.



3 QUESTIONS À

Jacky SOUBEYRAND

Vice-président en charge du développement touristique, des voies douces/randonnées, des animations et des mobilités

Quel est le nouveau rôle de la CCBA en matière de mobilité ?

La Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas exerce désormais la compétence mobilité sur son territoire, précédemment gérée par le syndicat Tout'Enbus. La CCBA exercera ces compétences pour le compte de la Région, sous son contrôle et avec les moyens financiers que lui allouera la Région, puisque le versement transport a été supprimé. Ces compétences portent sur les transports urbains, les transports express, les vélos à assistance électrique, les parkings de covoiturage et les véhicules en autopartage.

Quels sont les objectifs pour le territoire en matière de mobilité ?

De nombreux projets sont à réaliser pour une période de 6 ans, même si nous espérons pouvoir renouveler ces conventions. Il faut cibler des priorités tout en poursuivant et optimisant l'exploitation des services existants. L'objectif majeur est de favoriser des modes de déplacements plus favorables à l'environnement s'inscrivant aussi dans les fiches actions prévues dans notre Plan Climat Air Énergie Territorial.

Comment s'inscrit la mobilité dans un territoire comme le Bassin d'Aubenas ?

Les enjeux sont d'ordre environnementaux, économiques et écologiques. Il faudra développer des modes de transport alternatifs à la voiture, continuer les linéaires des voies vertes, créer des déplacements sécurisés pour desservir les centres bourgs et de nouveaux parkings de covoiturage, créer des parkings à vélos près des places de covoiturage, promouvoir un service d'autopartage, favoriser le covoiturage, développer les bornes de recharge électrique...

Nos aides à la rénovation énergétique des logements

La CCBA, dans le cadre de son Plan Climat et de sa politique habitat et énergie, a mis en place plusieurs dispositifs d'aides pour la réalisation des travaux de rénovation. L'objectif de ces aides est de vous permettre d'atteindre un gain énergétique plus important lors de vos travaux de rénovation et d'avoir recours à des solutions de chauffage ayant un impact moindre sur le changement climatique.

LES AIDES DE LA CCBA POUR LE DÉVELOPPEMENT D'ÉNERGIE RENOUVELABLE ET LES TRAVAUX D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE :

C'est quoi ? Des aides financières pour l'installation de panneaux solaires thermiques, d'un système de chauffage bois énergie et la réalisation de travaux de rénovation énergétique de votre logement.

Pour qui ? Tous les propriétaires résidents de la CCBA, bailleurs ou occupants, quels que soient vos revenus. Le logement doit être construit depuis plus de 15 ans.

Quel montant ? Cela peut atteindre un montant de 2000€ maximum pour l'installation de panneaux solaires thermiques ou d'un système de chauffage bois énergie. Pour l'aide aux travaux d'économie d'énergie, il peut atteindre 5000€. Cette dernière est conditionnée à un accompagnement complet du Service Rénofuté (ALEC 07) dans l'objectif d'obtenir un gain énergétique d'au moins 35%.

Comment l'obtenir ? Rendez-vous sur le site internet de la CCBA dans l'onglet habitat/les aides en matière d'habitat, pour télécharger le règlement d'attribution des aides qui vous expliquera les différentes démarches à suivre. Si vous avez des questions ou besoin d'aide vous pouvez contacter le Service Rénofuté (ALEC 07) ou les services techniques de la CCBA.

CAS PRATIQUE :

Vous souhaitez remplacer votre chaudière au fioul pour faire des économies et réduire l'impact énergétique de votre logement sur l'environnement :

1. Après avoir contacté le service Rénofuté (ALEC07) qui vous conseille par téléphone sur les possibilités techniques et les aides financières existantes, vous décidez d'installer une chaudière bois granulés.
2. Un artisan local labélisé RGE vient à domicile et vous adresse un devis d'un montant total de 18000 € HT*.
3. Avant de signer tout devis, vous déposez vos demandes d'aides auprès de la CCBA et des différents dispositifs comme « MaPrimeRénov' » et les Certificats d'Economie d'Énergie (CEE).
4. Avec deux enfants à charge, votre foyer comporte 4 membres. Votre revenu fiscal de référence est de 50 000€, vous êtes donc un ménage « revenus intermédiaires ». Au total vous pouvez percevoir 2000€* d'aides de la CCBA, 4000€* d'aide « Ma prime Rénov' » et 3125 €* des CEE. Le reste à charge pour le foyer n'est plus que de 8750€*.

Attention, ces sommes seront versées qu'après avoir réalisé l'entièreté des travaux, sur facture acquittée. Il faudra donc avancer la somme complète.

**Montant donné à titre indicatif, il peut dépendre du type d'installation et/ou des spécificités de votre logement et/ou de vos revenus et/ou du système de chauffage que vous remplacez.*

LES DISPOSITIFS D'AIDES COMPLÉMENTAIRES :

Deux autres types d'aides existent pour la rénovation énergétique des logements. MaPrimeRénov' est une aide de l'État pour la rénovation énergétique pour laquelle vous pouvez faire une demande d'aide sur le site internet www.maprimerenov.gouv.fr. Les Certificats d'Economie d'Énergie (CEE) proposent des aides pour la réalisation de travaux d'économie d'énergie sous réserve qu'ils soient effectués par un professionnel Reconnu Garant de l'Environnement (RGE).



Plus de renseignements : Contactez le service technique de la CCBA par mail à energie@cdcba.fr ou par téléphone au 04.28.91.00.69 Rénofuté (ALEC07) : info@alec07.org / 04.75.35.87.34

DIRTZTHÉÂTRE
VENDREDI 1 AVRIL - 20H30

THÉÂTRE DEVALS LESBAINS
 SCÈNE RÉGIONALE

SHORTSTORIES
 DANSE ET MARIONNETTE

THÉÂTRE DEVALS LESBAINS
 SCÈNE RÉGIONALE

HUMOUR MUSICAL
JEUDI 5 MAI - 20H30

THE OPERA LOCOS

CRÉDITS PHOTO - (C) DOMINIQUE PLAIDEAU ET ADELINE DORET

ARIANE À NAXOS
 SAMEDI 12 MARS - 18H55

DON CARLOS
 SAMEDI 26 MARS - 17H

TURANDOT
 SAMEDI 7 MAI - 18H55

LUCIA DI LEMMERMOOR
 SAMEDI 21 MAI - 18H55

HAMLET
 SAMEDI 4 JUIN - 18H55

OPÉRA AU CINÉMA
 EN DIRECT
 DU METROPOLITAN DE NEW YORK

RÉTRANSMISSIONS
AU CINÉMA LES QUINCONCES
VALS LES BAINS

CINÉMA DEVALS LESBAINS

CRÉDIT PHOTO : NADINE SIERRA AS LUCIA (C)CORY WEAVER_SAN FRANCISCO OPERA

INFOS ET RÉSA : Les Quinconces 04 75 37 49 21 - www.lesquinconces.com

DANS LES PROCHAINS MOIS ...

**PAPA PINGOUIN :
ILLUSTRATIONS
ORIGINALES DE
XAVIÈRE BRONCARD**

Du 8 au 27 avril 2022
Médiathèque Jean Ferrat à Aubenas



Partez à la rencontre de Papa Pingouin, le papa poule, personnage imaginé par France Quatromme l'auteur du livre et découvrez l'univers poétique et graphique de Xavière Broncard l'illustratrice. Venez découvrir les illustrations originales mais aussi les croquis et les sculptures tirés du livre. Une exposition pour tous les publics et notamment les tout-petits.

Un atelier artistique intergénérationnel aura lieu le 23 avril à 15h avec Xavière Broncard à la Médiathèque Jean Ferrat à Aubenas.



Informations sur
mediatheque.bassin-aubenas.fr

**BOUILLON CHORÉGRAPHIQUE :
NIJINSKY / STAVINSKY / DIAGHILEV
AVEC DIDIER PUNTOS**

▾ SPECTACLE

Vendredi 3 juin 2022 à 18h30
Médiathèque Jean Ferrat à Aubenas



Musique des entrailles de la terre et du fond des âges, Le Sacre est une partition brutale et obsessionnelle dont le final, La Danse Sacrale, est un condensé en forme de chaos sonore des tensions accumulées pendant toute l'œuvre. Ce bouillon de culture avec le musicien et compositeur Didier Puntos éclairera cette page d'histoire artistique majeure du siècle passé avec un focus particulier sur la partition de Stravinsky. Il s'agira d'en éclairer les principes structurants les plus marquants et caractéristiques !

Une proposition de FORMAT en partenariat avec Labeaume en Musiques.



Informations sur mediatheque.bassin-aubenas.fr

PLAYLIST

Disponible à la Médiathèque Jean Ferrat



1 LIVRE DE CUISINE

**"ON VA DÉGUSTER L'ITALIE"
DE FRANÇOIS-RÉGIS GAUDRY**

Terroirs, ustensiles, variétés de légumes, de viandes et d'épices, modes de cuisson et autres légendes de la restauration, difficile de trouver un aspect qui ne soit pas passé en revue. Le tout est agrémenté de photos, illustrations, détails improbables, anecdotes diverses et même notes de bas de page et autres "ricochets", autant dire qu'il faudra du temps pour arriver au bout des 450 pages. Et ça tombe bien : l'ouvrage est clairement fait pour être ouvert au hasard et trouver ses prochains menus au gré de vos recherches et envies du moment... Attendez-vous à être surpris.

Ce superbe album est servi par les magnifiques illustrations de Frédéric Pillot.

**"THE NEARER THE
FOUNTAIN, MORE PURE
THE STREAM FLOWS"
DE DAMON ALBARN**

Un anglais dont l'esprit créatif ne se tarit pas...

On connaît depuis bien longtemps le génie musical de Damon Albarn et sa capacité à créer de nouveaux sons, de nouvelles formes (groupes divers et variés, tels Blur et Gorillaz).

Son dernier album solo est magnifique. Sa voix nous emporte dès le premier titre dans une écoute que l'on pourrait qualifier d'extatique... Une voix planante et un fond musical entre rock et électro.

CARREFOUR EUROPÉEN DU 9^{ÈME} ART ET DE L'IMAGE

TOME 15

AUBENAS
26 > 27 MARS
2022



BD & ILLUSTRATION
DÉDICACES
ATELIERS
STANDS
EXPOSITIONS...

ENTRÉE LIBRE

© Affiche © Olivier Berion - Imprimé sur papier PEFC



Espace Lienhart [f aubenasbdimage.com](https://www.aubenasbdimage.com)



Office de Tourisme
Pays d'Aubenas
Villes d'Aubenas

